



ASSOCIATION C.A.L.V.I.A.S

84570 MALEMORT DU COMTAT

Vide-Greniers 30 Juin 2019

Association n° W843003010

Président :

Jean-Louis LAMBERTIN

Tel : 06 14 79 40 13

Email : jeanlouis.lambertin@gmail.com

Organisateur :

Robert OSTALLIER

Tel : 06 81 45 03 12

Email : rostallier@gmail.com

Malemort du Comtat le 15/02/2019

Madame ,Monsieur

le 30 juin 2019, nous organisons un vide-greniers sur sur le Cours « Sous Les Platanes » de 7h à 19h en même temps que la foire à la cerise.

Nous mettons à disposition des emplacements de >= 6m sur 4m au prix de 10€.
Le véhicule sera stationné sur l'emplacement

L'installation pourra se faire à partir de 6h.

Une place ne vous sera réservée qu' après le règlement complet de votre emplacement, au plus tard le 25/06/2019

En espérant vous rencontrer à cette occasion, je vous prie de bien vouloir accepter mes sincères salutations.

Documents à retourner à CALVIAS -Vide-Greniers- Mairie 84570 Malemort du Comtat

L'organisateur : Robert Ostallier

CALVIAS

REGLEMENT DU VIDE-GRENIER

-La foire ouvrira ses portes à partir de 7h et ce jusqu'à 19h

-L'autorisation d'installation est subordonnée à l'exécution par les exposants des conditions suivantes :

-Les exposants absents ou non représentés à **8h** jour de la distribution des places perdront le bénéfice de leur réservation.

-La présentation des divers stands devra être terminée à **9h**

-En aucun cas les exposants ne seront autorisés à démonter leur stand avant 17h

-Les participants déclarent renoncer à tous recours contre les organisateurs et les responsables, en cas de vol, détérioration, dommage matériel causés à leur préjudice à l'occasion et pendant le séjour des matériels, marchandises et objets divers sur les lieux de la foire.

-Aucun remboursement total ou partiel des arrhes versées ne pourra intervenir, soit pour cause d'intempéries, soit pour absence de l'exposant, soit due à un cas de force majeure, sauf annulation par l'organisateur.

-Les exposants renoncent expressément, du fait de leur admission à tous recours contre les organisateurs, pour quelque dommage que ce soit et quelle qu'en soit la cause.

-Toute infraction au présent règlement pourra entraîner l'expulsion immédiate.

-Le prix de l'emplacement est de **10 € pour une surface de $\geq 6m \times 4m$
 , les véhicules resteront sur l'emplacement .**

-Ce règlement devra être retourné daté et signé suivi de la mention LU et APPROUVE et accompagné du chèque d'inscription au plus tard le **25.06.2019 (*)** à :

CALVIAS Vide-Greniers Mairie 84570 Malemort du Comtat

DENOMINATION SOCIALE + N°CARTE D'IDENTITE :

ADRESSE & TELEPHONE :

NOMBRE D'EMPLACEMENT SOUHAITE :

Adresse mail : -----@-----

(*) Les chèques non envoyés seront demandés lors de la mise en place. Les chèques seront encaissés la semaine suivant le vide-greniers